

PRISE DE POULS

DE L'APPRENTISSAGE NUMÉRIQUE

RÉSUMÉ
ANALYTIQUE



© UNICEF/UN0581680/AL-SMADI



© UNICEF/JUN0425425/DEJONGH

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La technologie et l'apprentissage numérique ayant acquis une place prépondérante depuis la pandémie de COVID-19, le présent rapport vise à **dresser l'état des lieux** des composantes essentielles de l'apprentissage numérique et à **proposer des mesures de relèvement** s'appuyant sur des solutions innovantes, centrées sur les enfants et axées sur l'équité. Ce rapport s'inscrit également dans le cadre des actions plus vastes menées par l'UNICEF pour offrir à tous les enfants des expériences d'apprentissage personnalisées, sûres et de qualité, garantir le développement de l'apprentissage et des compétences, réduire la fracture numérique et introduire des solutions novatrices et évolutives qui répondent aux enjeux éducatifs.

Les cinq volets interdépendants formant les composantes essentielles d'un apprentissage numérique efficace et présentés dans le présent document sont les suivants : **1) les politiques et le financement en faveur des TIC dans l'éducation ; 2) les plateformes et les contenus d'apprentissage numérique ; 3) le personnel enseignant et les responsables d'établissements ; 4) l'alphabétisation numérique ; et 5) les possibilités globales d'apprentissage en milieu scolaire et extra-scolaire.** Ces cinq piliers visent à fournir un point de départ à la transformation des systèmes éducatifs et à garantir l'efficacité des expériences d'apprentissage numérique. Par conséquent, le présent rapport appelle principalement

les décideurs politiques, mais également les partenaires du secteur privé, les instituts de recherche, les organisations locales et internationales, ainsi que la société civile, à accorder la priorité aux mesures suivantes :

1 Adopter une approche systémique de l'apprentissage numérique, en élaborant des politiques et des plans-cadres nationaux intégrant les TIC dans l'éducation, et en nouant des partenariats intersectoriels.

Les pays ayant élaboré et mis à jour des politiques et des plans-cadres intégrant les TIC dans l'éducation ont été mieux armés pour faire face à la pandémie de COVID-19 et à ses effets, ces dispositifs permettant de garantir la résilience et la préparation aux crises et aux bouleversements mondiaux. Afin de bâtir des systèmes éducatifs solides et efficaces, les entités gouvernementales et les partenaires clés de différents secteurs, notamment de l'éducation, des télécommunications et de la finance, doivent conjointement planifier et élaborer des politiques et des plans-cadres intégrant les TIC dans l'éducation, en les dotant d'un budget approprié et en confiant de préférence leur mise en œuvre à des organismes nationaux spécialisés dans les technologies éducatives, en coordination avec le Ministère de l'éducation et ceux en charge des TIC et des télécommunications.

2 Accroître les ressources consacrées à l'apprentissage numérique.

L'UNICEF a estimé qu'un financement minimum de 1 400 milliards de dollars des États-Unis serait nécessaire d'ici à 2030 pour couvrir les dépenses liées à l'apprentissage numérique. Afin d'être prêts à utiliser les technologies éducatives, les pays ont besoin d'investissements multisectoriels dans l'électricité, les infrastructures, les équipements, les données et la connectivité, mais également dans les contenus éducatifs, la formation des enseignants, la recherche et le renforcement des capacités dans le secteur de l'éducation. Cet objectif est réalisable en normalisant le suivi des investissements dans les technologies éducatives et en axant les instruments financiers sur le développement de ces technologies, tout en tenant compte de leur adaptabilité et de leur durabilité, ainsi que des besoins et de la situation des enfants et des jeunes marginalisés issus des ménages à faible revenu.

3 Réduire la fracture numérique et combler les écarts en matière d'utilisation.

Durant la pandémie de COVID-19, des centaines de millions d'apprenants n'ont pu ni accéder à des contenus ou à des plateformes d'apprentissage numérique, ni bénéficier d'un accompagnement à distance de la part de leurs enseignants, en raison de la fracture numérique mais également des écarts constatés en matière d'utilisation, deux obstacles qu'il est urgent de lever. Les résultats d'une récente cartographie des plateformes nationales d'apprentissage numérique existant dans plus de 180 pays révèlent que les progrès dans ce domaine ont stagné, voire reculé dans de nombreux pays, et que les fonctionnalités hors connexion, les paramètres d'accessibilité et l'interactivité de base font cruellement défaut. Aussi est-il essentiel de prévoir des mécanismes garantissant l'équité et la qualité des plateformes et des contenus d'apprentissage numérique. Par ailleurs, veiller à la mise en place de systèmes d'assistance pour les personnes s'occupant d'enfants, les enseignants et les élèves peut contribuer à garantir l'accessibilité et l'utilisation efficace des ressources. Enfin, il convient de trouver un équilibre entre la fourniture de contenus de haute qualité et l'optimisation des solutions dans les zones à faible connectivité.

4 Soutenir et former les enseignants et les responsables d'établissements, et les doter des ressources nécessaires.

Durant la pandémie, les capacités des enseignants ont constitué l'un des obstacles majeurs à la transition vers

l'apprentissage à distance, mettant en évidence des lacunes qu'il est impératif de combler. En outre, les responsables d'établissement ont été négligés et sous-estimés. Afin de faire face aux problèmes systémiques liés aux capacités, à la promotion et au parcours professionnel des enseignants, il convient d'élaborer et de mettre en œuvre des normes relatives aux compétences en matière de TIC, adaptées au contexte et aux besoins des pays. Ces normes doivent être assorties d'une formation préalable et continue des enseignants, d'un encadrement pédagogique et d'autres dispositifs de soutien, en mettant l'accent sur une pédagogie efficace de l'utilisation des technologies dans les processus d'enseignement et d'apprentissage. Il est également primordial d'appuyer les responsables d'établissement, l'instauration de normes nationales et la mise en place de parcours professionnels clairement définis, ainsi que les possibilités de formation et les conseils dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'intégration des technologies, les compétences numériques, l'apprentissage à distance et les pratiques en matière d'encadrement pédagogique.

5 Promouvoir le développement de l'alphabétisation numérique pour tous les élèves, les enseignants et les personnes s'occupant d'enfants, afin de faciliter l'apprentissage numérique et l'acquisition d'un éventail complet de compétences, et de favoriser la réussite scolaire, professionnelle et personnelle.

D'après l'UNICEF et la Commission de l'éducation, 68 % des jeunes ne sont pas en bonne voie pour acquérir des compétences numériques. On observe de profondes disparités entre les pays à revenu élevé et ceux à revenu faible, et des inégalités de genre favorisant les garçons. Si l'intégration des sciences informatiques dans les programmes d'enseignement joue un rôle important dans le développement de l'alphabétisation numérique des apprenants, les enfants vivant dans des pays à revenu faible ont moins de chances d'avoir accès à ce type de cours que leurs pairs vivant dans des pays à revenu élevé. Il convient par conséquent d'élaborer des cadres relatifs à l'alphabétisation numérique et de les intégrer dans les programmes d'enseignement nationaux. Parallèlement, il est indispensable d'encourager les enseignants à développer leurs propres méthodes d'alphabétisation numérique et à adopter des approches pédagogiques judicieuses mettant à profit la technologie. Les parents et les personnes s'occupant d'enfants doivent par ailleurs pouvoir bénéficier de possibilités de renforcer leur alphabétisation numérique afin de soutenir l'apprentissage de leurs enfants et d'assurer leur sécurité en ligne.

Durant la pandémie de COVID-19, l'apprentissage à distance s'est traduit par un recours accru à la technologie chez les enfants et les jeunes, ainsi que chez les enseignants et les personnes s'occupant d'enfants, pour apprendre, chercher des informations, communiquer avec autrui, se distraire et jouer. Il est apparu clairement que l'apprentissage est possible non seulement grâce aux applications et aux logiciels explicitement éducatifs, mais également par le biais des médias sociaux et des jeux. Rigoureusement planifiées et animées par les enseignants, les personnes s'occupant d'enfants et les communautés, les activités ludo-éducatives (ou « l'éducation par le divertissement ») peuvent améliorer les connaissances et les compétences, accroître la motivation et la participation, atteindre les enfants où qu'ils soient et compléter d'autres méthodes d'apprentissage.

Parmi les autres thèmes récurrents abordés dans ce rapport, citons notamment les suivants :

- Chaque composante essentielle de l'apprentissage numérique laisse encore apparaître un important **manque de données, d'éléments probants, de suivi et d'évaluation**, ce qui crée une zone d'ombre autour de domaines clés exigeant une attention et des actions urgentes, et constitue un obstacle majeur à la recherche, aux réformes politiques, aux financements et aux interventions futurs. Si le présent rapport consolide certaines données et études disponibles, ses conclusions sont toutefois partielles.

- Pour parvenir à **une véritable transformation numérique**, nous devons porter notre regard au-delà de chaque élément spécifique, tel que l'électricité, la connectivité, les équipements ou les infrastructures. Sans une approche globale prenant notamment en compte l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, la création de contenus et de plateformes d'apprentissage numérique de qualité, la formation des enseignants et l'alphabétisation numérique, l'efficacité et l'impact des actions menées en faveur des technologies éducatives seront limités.
- **Les apprenants marginalisés et les ménages à faible revenu**, en particulier ceux vivant dans des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, doivent **être placés au cœur** des politiques, des processus décisionnels, des initiatives, des plateformes et de la mobilisation relatifs à l'apprentissage numérique. Sans une prise en compte appropriée de ces groupes, le potentiel de l'apprentissage numérique demeurera sous-exploité.

Ces démarches requièrent avant tout une **approche transformatrice élargie en matière d'éducation**, afin d'éviter de reproduire des modèles d'enseignement et d'apprentissage désuets et obsolètes, même avec l'aide de la technologie. Les problématiques persistantes et profondément ancrées dont il est question requièrent une attention immédiate et un renforcement des efforts au moyen de réformes ciblées et innovantes, de technologies centrées sur l'être humain, ainsi qu'une cohésion entre toutes les parties prenantes. Il en résultera des systèmes éducatifs robustes et redynamisés, ainsi que des environnements globalement propices à l'autonomisation, qui permettront aux enfants et aux jeunes d'aujourd'hui de devenir les agents du changement de demain.



© UNICEF/UN0318708/DEJONGH